

Remis au commissaire enquêteur
le 2 Octobre 2019.

DARDENNES Alain
1 chemin du Bougès
33770 SALLES

Salles, le 2 octobre 2019



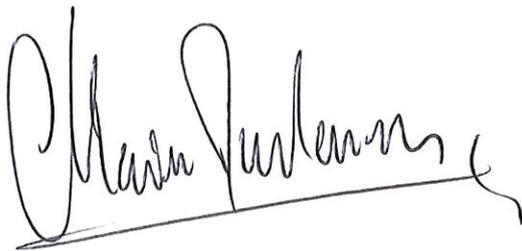
L59

A Monsieur le Commissaire Enquêteur

objet : Parcelle AE7 Le Bougès

Pour cette parcelle j'ai obtenu un CU puis un permis de construire que j'ai annulé en 2015.
Elle bénéficie de tous les réseaux y compris l'assainissement collectif, une Déclaration Préalable m'a
été accordée AE n°7P Le 4/07/17 (validité 4/07/20).
Le PLU actuel la classe désormais en zone N, je demande donc que ma parcelle AE7 soit classée en
zone UB dans son intégralité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



PROJET DE DIVISION (DP10)

ECHELLE : 1/500

AB n°94



AH n°33

AH n°38

LEGENDE :

Emprise du lotissement : S = 6804m² env. dont 3343m² env. en zone NB



LOT A : Partie à détacher. S = 1035m² env. (sup. indicative)
Réf. cad. : section AE n° 7p



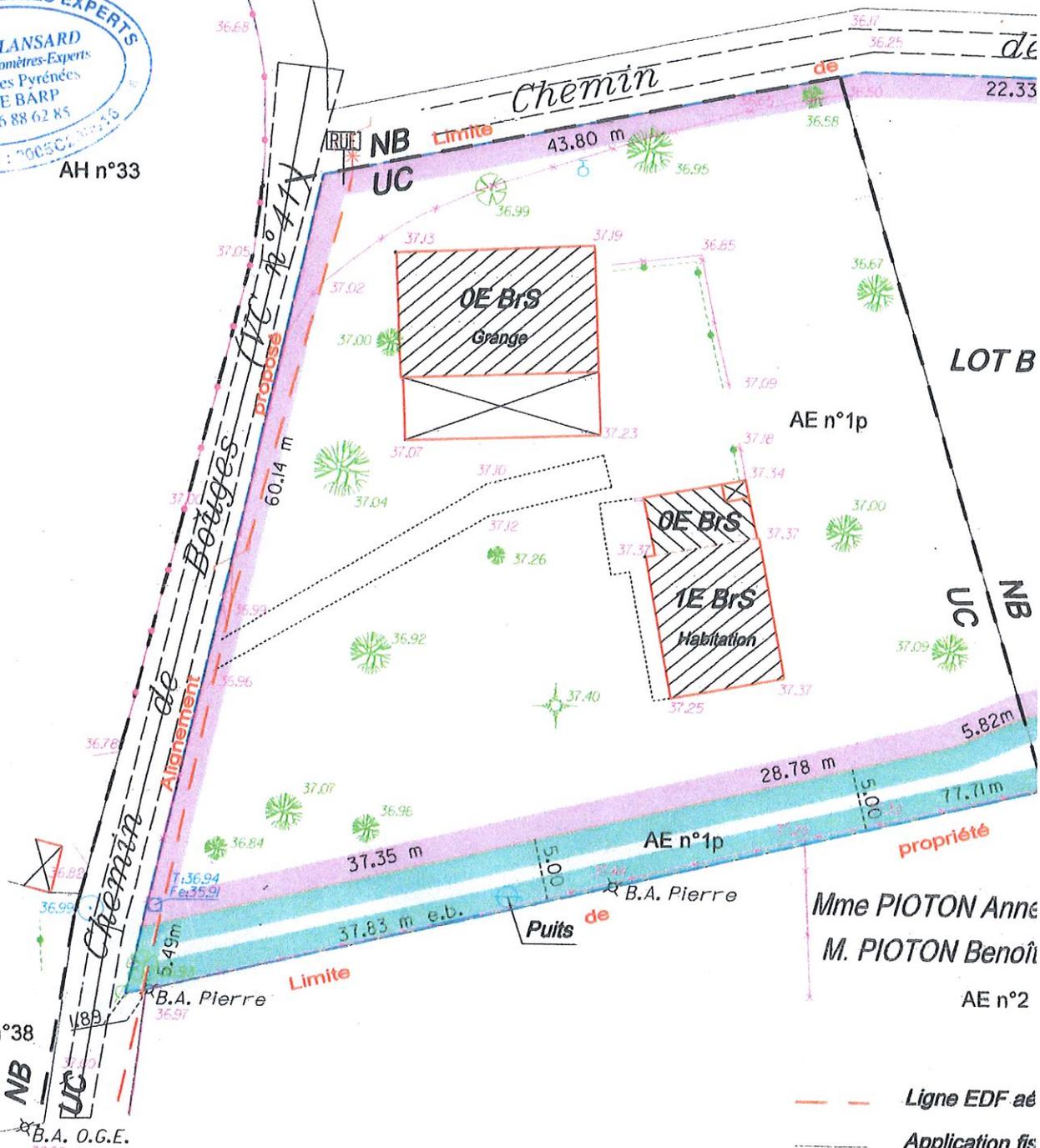
LOT B : Partie bâtie conservée - S = 5012m² env. (sup. indicative)
Emprise au sol: S = 376m² env. - Surface plancher: S = 244m² env.
Réf. cad. : section AE n° 1p et 7p

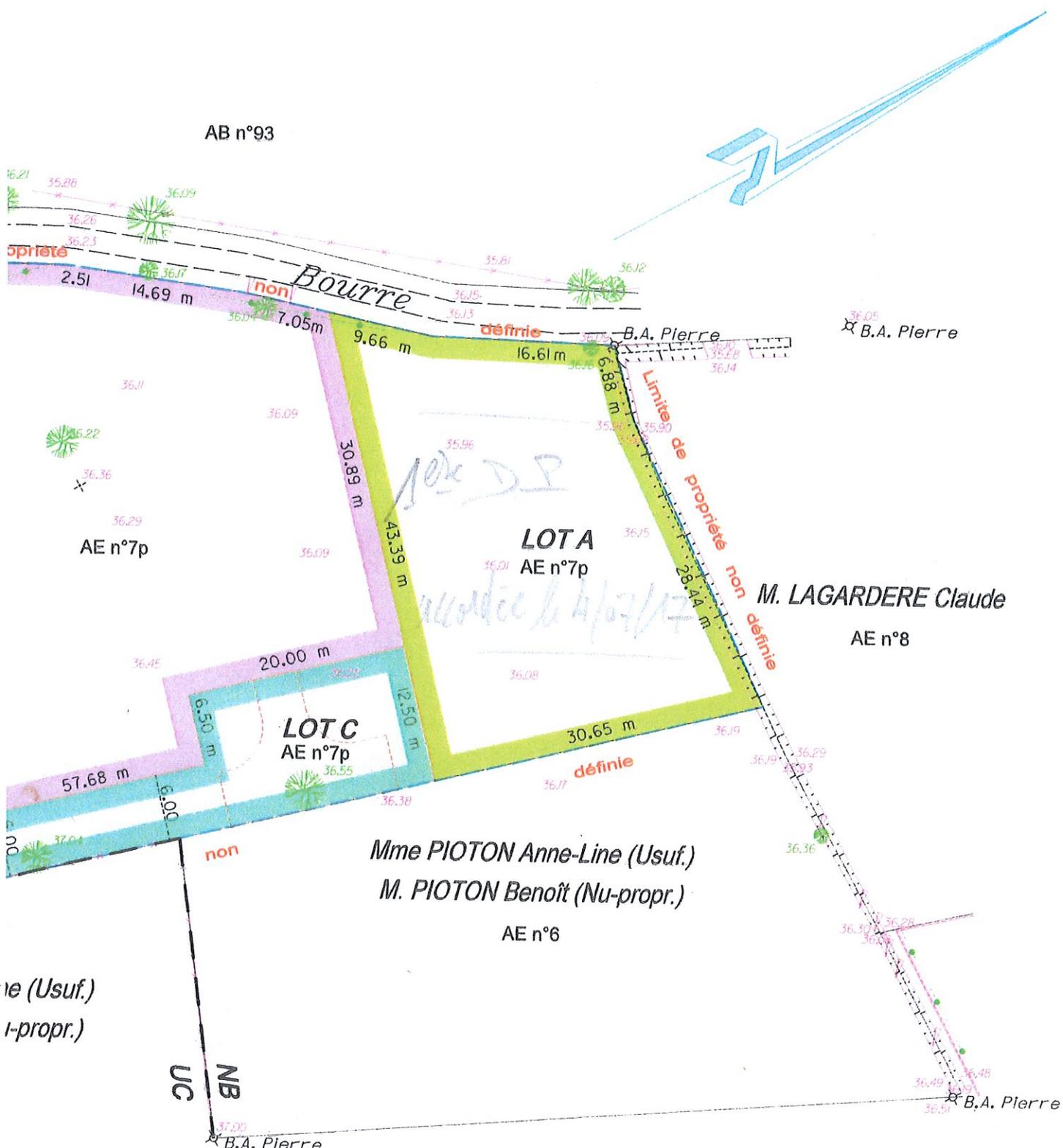


LOT C : Accès commun aux lots A et B. S = 757m² env. (sup. indicative)
Réf. cad. : section AE n° 1p et 7p

Limite nouvelle définie dans le présent document

- Ligne EDF aé
- Application fis
- AE n° 1 Anciennes réi
- Clôtures existi
- Compteur d'e:
- Regard de bra
- Support PTT
- Support EDF
- B.A. Borne ancienn
- Arbres existan





Le présent document ne sera reproduit qu'en couleurs

Nota: Plan levé et dressé à partir des signes apparents de possession relevés en juillet 2014 et de l'application fiscale issue de la documentation cadastrale. Les côtes et superficies des lots ne sont donc données qu'à titre indicatif et ne seront définitives qu'après bornage de leurs périmètres. Nivellement rattaché au N.G.F. par G.P.S.